

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Marie Howland, 4 mars 1882](#)

Jean-Baptiste André Godin à Marie Howland, 4 mars 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

8 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 8 p. (218r, 219r, 220v, 221v, 222r, 223r, 224v, 225v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Marie Howland, 4 mars 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50666>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 mars 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Howland, Marie \(1836-1921\)](#)

Lieu de destination Hammonton (New Jersey, États-Unis)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin s'excuse de ne pas avoir répondu plus tôt à la lettre que Marie Howland a écrite en français et l'assure qu'elle n'a pas à craindre, comme elle l'a exprimé auprès de Marie Moret, que ses lettres le dérangent. Sur la régénération du monde, le dévouement, le sacrifice de soi. Sur la prétendue sévérité des statuts de l'association du Familistère. Il informe Marie Howland qu'Amelia Hope Whipple a l'intention d'éditer prochainement *Solutions sociales* et *Mutualité sociale* et qu'il a le désir de mettre à jour l'ouvrage. Il demande à Marie Howland si des objections se sont présentées à son esprit à la lecture des premières sections du chapitre XII du livre. Sur Charles-Mathieu Limousin et son article dans le *Journal des économistes*.

Notes Le chapitre XII de *Solutions sociales* porte sur « L'esquisse d'une doctrine ».

Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Édition](#), [Français \(langue\)](#), [Livres](#), [Réformes](#)

Personnes citées

- [Howland, Edward \(1832-1890\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)
- [Whipple, Amelia Hope](#)

Œuvres citées

- Godin (Jean-Baptiste André), « Correspondance : Le Familistère de Guise », *Journal des économistes*, octobre 1881, p. 263-269. [En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k37863c/f261>, consulté le 17 juillet 2023]
- Godin (Jean-Baptiste André), *Mutualité sociale et association du capital et du travail ou Extinction du paupérisme par la consécration du droit naturel des faibles au nécessaire et du droit des travailleurs à participer aux bénéfices de la production*, Paris, Guillaumin, 1880.
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Solutions sociales*, Paris, A. Le Chevalier, 1871.](#)
- Limousin (Charles-Mathieu), « Le Familistère de Guise », *Journal des économistes*, septembre 1881, p. 401-415. [En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k378621/f399>, consulté le 17 juillet 2023]

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise le 10 Mars 1845.

À Madame Marie Rouland.

Bien chère amie.

Peut-être vous aurai-je causé quelques
ennuis en ne répondant pas plus vite à
la lettre que vous m'avez fait l'honneur de
m'écrire en français. Vraiment c'était
pourtant bien le cas de me presser de vous
répondre, et je me faisais à moi-même
un reproche de ce retard si j'avais pu
digérer plus légèrement d'un instant par
vous même. Il hésite pas à vous adresser
dormant à m'écrire ainsi. Les craintes que
vous exprimez à ce sujet à mon amie
Madame Louise Leroy, ne sont pas fondées.
Le motif c'est que je ne pensais pas
que vous pourriez ainsi écrire le français.
Je n'ai donc tâché de réparer le temps
perdu, quoique j'en sois encore au point de
moyen.

Notre lettre du reste, ne contenait
rien de si important; car je n'ai rien communiqué

Les grandes entreprises levées il y a quelque
vingt ans. Comme nous le remarquons nous
même, qui ne pourrait dire les grands
projets qu'il a conçus ? Cette chose est de
voir même des projets bien réalisés. Combien
en effet comme nous le remarquons encore, y
a-t-il d'entreprises avortées sur le terrain
des idées nouvelles ? Oui, comme nous le
dites, je connais la cause de ces insuccès.
Cette cause a sa source dans l'imperfection
intellectuelle et surtout morale que le monde
traîne encore dans sa marche.

C'est une genèse laborieuse que celle qui
fait adonc dans l'humanité, à travers la
marche des siècles, ce sentiment humanitaire
nécessaire à l'association entre les hommes.
Tant que l'égoïsme les guide, l'association
sera difficile. L'amour de soi-même ne peut
fonctionner que dans le sens individualiste. L'amour
des autres est seul capable d'embrasser les
intérêts collectifs, d'en avoir les masses générales
et d'ensemble. Seul il est capable de l'effort
de suite, de dévouement, de la persévérance
et de la volonté propres à la réalisation de
bien dans l'humanité. Nous ne sommes pas

encore arrivés au jour où il y aura dans la société, je ne dirai pas une majorité, mais même une minorité suffisante pour faire entrer le monde de plein-pied dans la bonne voie. Mais est-ce à dire qu'il faille perdre courage pour cela ? Non. Si la régénération du monde était facile, il y aurait moins de travail à faire. C'est à la grandeur du mal et des obstacles que celui-ci oppose que doivent se mesurer les courages, afin de l'affaiblir sans cesse, de l'affaiblir toujours, jusqu'au jour du triomphe du bien.

Le monde marche, ne perdons pas espoir. L'égoïsme ou l'amour de soi-même, de notre ~~intérêt~~ chaque, n'a plus la virulence, ni la barbarie des anciens temps. Travaillons donc à effacer les restes de cet amour du soi-même pour faire place à l'amour de l'humanité.

La conclusion logique de tout ceci, c'est que nous devons nous résigner à défricher le terrain non en vue du bonheur que nous en retirerons en ce monde, mais au profit de ceux qui nous y remplaceront. Ceux qui aspirent trop au bonheur personnel sont impuissants à fonder l'œuvre de l'avenir.

Répondre - moi je n'en suis pas, ma chère amie, à cette question. Quelle sera la récom-

peux de ceux qui se dévouent ? de ceux qui se sacrifient ? c'est un point qu'il importe de connaître pour juger sainement la marche de l'évolution sociale.

Vous me dites que quelques uns traitent trop sévères les statuts du Familistère. Pour avoir quelque valeur une critique semblable devrait dire en quoi consiste cette sévérité ? sur quel point ? sur quel sujet ? ce serait me rendre service, mais je crains bien qu'on ne le fasse pas. Et je crois que ces personnes-là ne donneront pas leur fortune en participation aux ouvriers, à des conditions meilleures que celles que j'ai faites.

Les règles d'association que j'ai posées ne font rien autre que de donner part et des droits à ceux qui n'en avaient nulle part. Elles définissent ces droits de façon à ce que chacun puisse en comprendre les motifs, ouvrir le livre pour les connaître sans conteste.

Si les personnes qui trouvent ces règles trop sévères se font, contrairement à ce que j'en pense, un idéal d'organisation sociale, dans lequel elles veulent faire l'abandon de leur fortune aux ouvriers,

comme j'ai fait de la mienne, mais en la laissant à la souveraine et libre disposition de chacun, que ces personnes ne réalisent leur idéal. Si elles arrivent à pondre quelque chose, je traverserai l'Atlantique pour aller à leur école; mais elles ne feront rien. J'ai dit que elles n'abandonneront pas leur fortune, car je crains bien que cette sévérité redoutée des règles que j'ai posées ne soit ce qui dérive de la loi du dévouement aux autres que l'Association par son caractère montre comme devoir à tous. Hélas! je le crains bien, car la sévérité dans un autre sens ne paraîtra pas de longtemps assez grande à ceux qui possèdent la richesse pour qu'ils se fassent mes imitateurs.

Mais laissons faire la critique. Ce n'est pas la prétention que Mutualité sociale doive servir de base à une société d'anges; certainement une humanité parfaite saura mieux faire.

Quoi qu'il en soit j'ai posé des principes généraux. Je les crois selon la vérité,

ternels et inébranlables. Le grand tort
de mes yeux de la publication de mes opinions
faite aux Etats-Unis a été d'en retrancher
les notions préliminaires.

Quant à l'application de ces principes,
j'en ai fait ce que j'ai pu, mais il est
possible à la société dans laquelle je vis.
Si vous pouvez leur mieux, avec l'écrit
j'en suis bien sûr.

A propos de Utilité sociale et
de libertés sociales dont vous avez fait
la traduction. M^{lle} Caroline W. King
m'a écrit une lettre pleine de sympathie
et d'affection, dans laquelle elle me dit avec
l'intention de faire éditer prochainement
ces deux volumes. Je vais lui écrire
à ce sujet, mais je dois vous exprimer le
que j'espère de voir si je n'aurai
quelques notes à ajouter avant de livrer
solutions sociales à l'impression.

Je vous serais bien affectueux
obligé si, en ce qui vous concerne, vous
consentiez à me dire les objections qui
sont présentes à votre esprit sur les
premières sections de chapitre XII. J'ai

422
Toujours été surpris que vous ne m'ayez
jamais rien dit de ce sujet. Je voudrais bien
savoir que vous ayez lu ce chapitre avec
M^{lle} Whipple.

Vous me demandez ce que signifient les
paroles de Ch. L. Dans la "Revue du
Mouvement social" de décembre dernier. Est-ce
que vous n'avez pas lu la réponse que j'ai
faite dans le Devoir du 24 novembre dernier
page 7/6 à deux articles publiés par lui dans le
Journal des Economistes et dans sa Revue?
Il n'y a que cela. C. L. est un peu opposé
à tout ce qui n'est pas lui-même; il
n'a jamais eu avec plaisir l'existence du
Devoir qu'il considère comme une concurrence
à sa Revue, question de boutique. Je l'ai
~~accablé~~ accablé par ma réponse à ses articles
un peu perfides. Il a voulu laisser croire
à ses lecteurs qu'il restait muet par
conscience. Deux fois, c'est une manière
de dénigrement prise en vue de voiler
ses ~~tristes~~ tristes. J'ai jugé indigne de relever cette
dernière insinuation; la voie dans laquelle
il s'interdisait d'entrer était donc de faire

à mon sujet une polémique de
mauvaise foi, ce qui pourtant le
dérangera beaucoup. Mais mieux vaut
nous occuper de bien faire que de ces
petites rivalités.

Ma lettre n'est pas plus courte
que la vôtre, pardonnez-moi à
votre tour.

Salut mes amitiés à M. Bachelard
et recevez celles de votre dévoué

Quénecq